Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal
Lundi 19 octobre 2026 à 18h

Présents : Philippe Flayol, Thierry Vuillemot, Nathalie Machet, Kévin Flayol, Patrick Carly, Michel Thibon, Sylvie Franchet, Aurélie Choquet, Louna Cladel (arrive à 19h00)

Excusés :

- Philippe Lancelle, Procuration à Philippe Flayol
- Marie-José Pascal Procuration à Patrick Carly
- Louna Cladel Procuration à Aurélie Choquet

Secrétaire de séance : Thierry Vuillemot

Secrétaire de mairie : Katy Entremont

Ouverture de la séance à 18h00.

- Approbation du PV de la séance du 07 septembre 2026 à l'unanimité.
- M le Maire demande à rajouter un point à l'ordre du jour pour des admissions en non-valeur sur le budget AEP

Budget commune

1. **Devis du SDEE pour le déplacement d'un poteau d'éclairage**

Lors de la réalisation de la rampe d'accès à l'aire de jeu, il apparait que le déplacement du poteau d'éclairage public apporte une meilleure fonctionnalité et une meilleure esthétique.
M le Maire donne lecture du devis du SDEE d'un montant de 1 062.43€ HT soit 1 274.92€ TTC

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2. **Devis de Campa Montpellier pour le remplacement de l'horloge mère de St Roman**

Le système électronique en place date de 1996. La technologie ayant évolué, il n'est plus réparable. Il convient de le remplacer.

M le Maire donne lecture du devis d'un montant de 1 941.53€ HT soit 2 329.84€ TTC

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION :0

3. **Modification des statuts du SHVC**

M le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la demande d'adhésion des communes gardoises d'Aujac, Ponteils et Brésis pour la compétence « homme et biosphère », Concoules pour la compétence « DFCI », il convient de délibérer pour la validation du nouveau périmètre du SHVC

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4. **Délibération pour le Contrat de Prévoyance obligatoire des agents à compter du 01/01/2027**

M le Maire informe l'assemblée qu'à compter du 01/01/2027, l'adhésion des agents au contrat de prévoyance est obligatoire. Jusqu'alors il était facultatif.

Pour rappel, la participation financière de la commune s'élève à 50% de la garantie choisie par l'agent, et 50% de la garantie optionnelle rente éducation. M le Maire donne lecture d'un courrier d'un agent communal, adressé aux conseillers municipaux.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION :0

5. **Délibération sur la solution de financement pour le projet « Maison Figuière » au 52 Place du Temple à St-Roman de Tousque.**

Suite à notre rencontre en date du 15/10/2026 avec M. Viviani, conseiller aux décideurs locaux de la Direction Générale des Finances Publiques, il convient d'avoir recours à une ligne de trésorerie pour pallier le délai entre le paiement des travaux et le versement des subventions.
M le Maire présente les 2 propositions reçues et propose de retenir la proposition de la Caisse d'Epargne pour un montant de 241 000€ sur une durée de 12 mois. Les frais de dossier s'élèvent à 482 €, le taux d'intérêt est Euribor 1 semaine plus 1,15%
À l'issue de l'achat et du paiement des travaux, puis de la perception des subventions dont le montant précis n'est pas connu à ce jour, un emprunt long terme devra être contracté pour rembourser la ligne de trésorerie à l'échéance.
Les modalités de l'emprunt seront optimisées pour que le montant du loyer couvre les échéances du prêt.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Budget Eau

6. **Délibération pour passage en Non-Valeur « budget de l'eau »**

Sur proposition des Finances publiques, il est proposé de passer un montant de 495.23€ en non-valeurs.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

7. **Devis de Canonge et Biallez pour la fourniture et le remplacement d'une crépine au fond du bassin, et la pose d'une échelle d'accès au réservoir de la Boissonnade.**

Ce travail doit se réaliser en même temps que le nettoyage des bassins.
M le Maire donne lecture du devis d'un montant de 4 062.66€ HT, soit 4 875.19€ TTC

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Louna Cladel arrive à 19h00

8. **Devis du SDEE pour la fourniture et la pose de compteurs généraux à l'Exil, au pompage de la Boissonnade et à Arbousse.**

Ces compteurs généraux doivent être remplacés tous les neuf ans. Installés en 2017, ils arrivent à échéance. Si nous ne procédions pas à ce changement, les redevances de l'agence de l'eau seraient majorées.

M le Maire donne lecture du devis d'un montant de 4 654.82€ HT soit 5 585.78 TTC

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Budget Village de Gîtes :

9. **Délibération sur l'avenant lot 3 et lot 8 du marché public du chantier Village de Gîtes.**

Au lot 8, Proposition est faite par la maitrise d'œuvre de réaliser une chape sur la dalle de la plage de la piscine. La plus-value est de 13 680€ HT.

Au lot 3, Proposition est faite par la maitrise d'œuvre de modifier le système d'armature de l'isolation plafond dans les gîtes cévenols. La moins-value s'élève à 19 260€ HT

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

10. **Délibération accordant Délégation temporaire à M le Maire pour la passation des avenants au marché de travaux du village de gîtes**

Le Maire peut recevoir délégation du Conseil Municipal afin d'être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions.
Cette délégation peut donc s'appliquer au chantier en cours de rénovation du village de gîtes de Saint Roman de Tousque.
Pour rappel, le marché de travaux initial s'élève à 746 458.37 € HT. La fin de chantier est prévue en mai 2027.
Des aléas successifs se révèleront probablement en cours de chantier.
Afin de respecter les délais demandés aux entreprises, le Conseil Municipal autorise M le Maire à signer les avenants proposés par la maitrise d'œuvre, avec l'avis de l'assistance à maitrise d'ouvrage, et de la maitrise d'œuvre, tant en moins-value qu'en plus-value, dans la limite d'un dépassement de 4.9% soit 36 576.46€ pour ce marché.
Un compte rendu est apporté aux Conseillers Municipaux lors de chaque conseil.
(Si l'avenant est de 5% il faut le soumettre à la CAO)

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

11. **Délibération Prêt bancaire pour le financement du reste à charge du projet de travaux Village de Gîtes**

En complément des subventions accordées par le Conseil Départemental de la Lozère et l'Etat, et des fonds propres, il convient d'avoir recours à l'emprunt pour le financement du reste à charge du projet de rénovation du s gîtes. M le Maire présente les 2 propositions reçues et propose de retenir la proposition de la Caisse d'Epargne pour un montant de 172 000€ sur une durée de 25 ans avec un taux à 4.69%.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Questions diverses:

- Coût du transport des repas de la cantine. M le Maire informe l'assemblée que la convention actuelle fait référence à l'indice de la construction en ce qui concerne l'indexation annuelle du tarif. Notre prestataire nous fait observer que la valeur de l'indice a baissé, alors même que le prix des carburants augmente. Nous fixerons un indice de référence sur les prix à la consommation au lieu de l'indice du coût de la construction. Nous demandons au prestataire de respecter tous les engagements de la convention. Application prévue à partir du 1er janvier 2027.
- Convention de mise à disposition du personnel avec la commune de Saint Martin de Lansuscle : M le Maire informe l'assemblée qu'une convention ponctuelle a été signée

pour la période du 29 au 30 septembre 2026**.**

- Affaires scolaires : M le Maire partage avec les élus un courrier du Maire de Ste Croix relatif au RPI et au partage des frais de scolarité. Ces demandes ne sont pas recevables. Un courrier de réponse est prévu ce mois-ci.
- Projet d'Extension des horaires de garderie de l'école. À la suite du sondage de l'an dernier, les horaires passeraient de 7h30 à 9h00 au lieu de 8h00 à 9h00 et de 16h30 à 17h30 au lieu de 17h00. Soit 1 h en plus par jour d'école. Un test est prévu pour la période de janvier à juin 2027, en fonction de l'accord des personnels. Cette modification entrainerait une augmentation d'environ 3000€ de la masse salariale,
- Biblio du Clocher : Philippe Lancelle a rencontré les bénévoles de la biblio du clocher.

  Le budget annuel 2026 prévu en fonctionnement est de 1496€.

  Compte tenu des nombreuses activités engagées à l'initiative des bénévoles, un supplément est demandé pour atteindre 1700€. Par ailleurs, les bénévoles préparent l'année 2027 et demandent un budget plus conséquent à 2300€.

  Cette évolution de budget est motivée entre-autre par l'achat de livres. La communauté de communes consacre 10000€/ an à l'achat de livres, dont 1.50€ par habitants sont refacturés à la commune, bien que ce soit une compétence intercommunautaire. Les élus s'interrogent sur le bien-fondé de cet achat complémentaire.

  Pour les animations et collations Il est demandé :
  - 100€ de frais de cafétéria,
  - 350€ pour les ateliers créatifs,
  - 250€ pour les animations, conférences et collations qui s'en suivent.,
  - 100€ pour les impressions.

  Ce qui porte la demande de budget de fonctionnement de la biblio pour 2027 à 2300€.

  Il est rappelé que jusqu'en 2024, la bibliothèque présente dans la cantine de l'école ne donnait pas satisfaction (horaires contraints, aucun espace dédié, défaut d'accessibilité) et ne générait aucun frais pour la commune.

  Actuellement, la commune prévoit dans son budget tous les frais liés au bâtiment (électricité, eau, entretien) auquel s'ajoute le budget fonctionnement de la biblio, soit environ 5000€ en 2026 et 5500€ en 2027.

  Les élus expriment leur reconnaissance du résultat obtenu au bénéfice de la population, et accordent la rallonge budgétaire 2026, ainsi que la proposition 2027.

  Pour la demande de projet de politique culturelle, les élus considèrent que les bénévoles sont très au fait des attentes de le population, et souhaitent que le bénévoles effectuent des propositions .
- Françoise Mazauric nous quitte fin d'année 2026, le logement communal sera vacant avec ses obligations (au sein de l'école), le loyer sera réévalué en raison des travaux réalises début 2026.
- Urbanisme : Point de situation sur les PLUI :
  - modification du PLUi de la vallée française : l'étude environnementale a eu lieu. La prochaine étape est la consultation des habitants par voie électronique.

- Élaboration du PLUI de la communauté de communes : la phase préliminaire est en cours sur la base d'une démarche expérimentale menée par le CAUE. Des ateliers sont en cours et des réunions publiques sont prévues (31 octobre à Sainte Croix VF et 21 novembre à Saint Étienne VF). En parallèle, un 2ème séminaire réunissant élus, habitants, partenaires aura lieu le 5 novembre.

- Cérémonie 11 novembre : la cérémonie se tiendra à 11h30 suivie d'une collation (dans la salle de la mairie en cas d'intempérie).
- Repas des Ainés 2027 : La prestation complète au village de Gîte est impossible. Seule la grande salle chauffée avec tables et chaises pourrait être utilisée. Nous recherchons une solution avec un professionnel, pouvant accueillir 60 convives, à moins de 30 minutes. Date proposée : 17 janvier 2027.

La séance est levée à 20h30

La prochaine séance est fixée au : **lundi 16 novembre à 18h.**

Le Maire	**Le secrétaire de séance**
Philippe Flayol	Thierry Vuillemeot